



Comment assurer le volontaire en provenance d'Europe

1. En amont de l'arrivée du/de la volontaire procéder à l'affiliation au contrat « Étudiants, Working holidays, jeunes au pair VSI » - VERSPIEREN ASSUR TRAVEL

- Voir la brochure dédiée « Brochure jeunes » pour les garanties
- Ce contrat est en frais médicaux inopinés et en attente de l'immatriculation à la sécurité sociale française. Lien de souscription : https://souscription.assur-travel.fr/B2C/sp_etudiant/Verspieren

Paiement en ligne par carte bancaire.

En retour, réception par mail de la confirmation de paiement, l'attestation d'affiliation du/de la volontaire, la notice d'information et des conditions générales du contrat.

2. Une fois le N° de SS attribué, procéder à l'affiliation au contrat Contrats PREVIES – Pack couverture complète.

Procéder à l'affiliation par la transmission du bulletin à Valérie GOMES, Valérie GOMES, Gestionnaire 01 49 64 12 18 - vgomes@verspieren.com

Voir le bulletin en annexe 6 du document « PREVIES les garanties d'assurances ».